

## « Dis merci au monsieur ! »

Les coups sur la tête, ça laisse des souvenirs. On se rappelle encore de la réponse gouvernementale, modèle de culot et de provocation, face aux mobilisations contre la casse des retraites et la décentralisation : oui, oui, les gens sont mécontents, *mais c'est parce que les réformes ne sont pas assez rapides...*

Deux années, des élections locales et un référendum plus tard, on prend (presque) les mêmes et on recommence... en pire ! Les incendies viennent provisoirement de s'éteindre en banlieue, la capitale étant placée sous protection policière... Oui, c'est la grosse révolte, spontanée, violente, dangereuse, la révolte de jeunes gens abandonnés, parqués, méprisés, victimes d'un système scolaire sélectif et d'une discrimination ethnique inavouable. Les caméras ont révélé à une opinion publique feignant la surprise de nouveaux exclus à rajouter à la liste déjà longue des « sans », dont le libéralisme n'a aucun besoin. *Des actionnaires, de la rentabilité, du chômage de masse pour pressuriser les salariés, oui ! L'égalité d'accès aux besoins essentiels, des conditions de vie et des revenus décents pour tous, non ! ça ne rapporte rien...*

Survient alors, une fois de plus, le comble de l'hypocrisie : les mêmes qui ont réduit les crédits associatifs, précarisé l'emploi, attaqué l'école et les Services Publics, cassé les retraites et diminué les remboursements Sécu, parlent aujourd'hui, le visage grave et la voix vibrante de détermination, d'inégalités sociales inacceptables et de plan de sauvetage des quartiers déshérités !...

Et devinez ce que contient ce plan généreux : le recrutement massif de personnels éducatifs formés ? Une école assurant un large tronc culturel commun à tous les futurs citoyens ? Des emplois stables avec de vrais salaires ? L'éradication de la discrimination à l'embauche, à l'accès au logement, aux loisirs ?

Pas du tout, ce que les jeunes demandent, et le gouvernement l'a - une fois de plus - bien compris, c'est bien sûr l'accélération des réformes : ils auront donc droit, les petits veinards, à la prolongation du couvre-feu, à l'exclusion du système scolaire dès 14 ans, à plus de stages - vrais boulots, mais sans salaires - et au service civil volontaire... Il n'est jamais trop tôt pour apprendre à bien servir son patron...

**Bienvenue au club de tous ceux qui sont, ou ont été un jour, « bien compris par le gouvernement » !...**

### Sommaire

p1 Dis merci au monsieur  
p2 1<sup>er</sup> degré  
p3 résultats des élections  
p3 lundi de Pentecôte  
p4 RESF appel du 1<sup>er</sup> février  
p4 Salutation à Louis Jouin

Dispensé de timbrage  
Beauvais C. Dis.

# P

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé en janvier 2006

Bulletin d'information du  
syndicat SUD Education  
Oise  
N°CPPAP 1209 S 07087  
N° ISSN 1774 - 0940  
Dépôt légal décembre 2004  
Trimestriel n° 5 janvier 2006  
Prix 1,5€ Abonnement 5€  
Directeur de la publication :  
Antoine Lemoine  
Imprimé par nos soins

Sud Education Oise  
c/o Christophe Vaissière  
121 rue Annoëpel  
60430 Noailles  
tel : 06 08 35 23 65  
Email :  
Sudeducation60@aol.com  
Site :  
<http://sudeducation60.free.fr>

*Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité. Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population.*

Cahier de politique économique N°13 de l'OCDE

## Réseaux d'écoles : où en sommes-nous ?

Projet déjà ancien qu'on croyait sorti par la porte, les réseaux d'écoles sont rentrés par la fenêtre, grâce au rapport Thélot et à la loi relative à la décentralisation, pour mémoire adoptée en 2004 sans débats à l'Assemblée Nationale grâce au 49.3.

Un amendement intégré en douce autorise en effet, et à titre expérimental, les maires à regrouper plusieurs écoles d'une ou plusieurs communes au sein d'un même établissement doté d'un conseil d'administration.



**ÉVALUATION POUR LES PERSONNELS !  
CONCURRENCE ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS !  
COMPÉTITION ENTRE LES ÉLÈVES !  
RIEN À VOIR AVEC L'ÉDUCATION !**

### Une imposture intellectuelle :

Présenté comme le moyen de sauver de nombreuses écoles, rurales en particulier, de la disparition et d'en faciliter le fonctionnement, le projet joue sur la confusion avec les réseaux d'écoles rurales (à l'initiative d'enseignants et visant à rompre l'isolement de petites écoles de campagne) et avec les RPI, déjà existants et basés sur la fusion d'écoles.

### Un projet « économiste » :

Le dispositif semble conçu avant tout pour permettre des économies d'échelle : le calcul du nombre d'élèves se faisant par réseau et non plus par école, l'Etat va pouvoir économiser des milliers de postes. L'augmentation prévisible du nombre d'élèves par classe n'empêchera pas certains de continuer à brailler qu'il faut donner plus de chances aux élèves...

### Une décentralisation sauvage :

Chaque regroupement sera géré par un « conseil de réseau ». Cet organe associera enseignants, IEN, autorités locales, représentants de parents d'élèves. Le fait marquant reste l'entrée en force des élus locaux dans la gestion de l'école. La manœuvre tourne définitivement le dos à la recherche d'une égalité maximum d'accès à l'éducation sur l'ensemble du territoire. La laïcité même est mise à mal, puisque la porte s'ouvre ainsi aux groupes de pression locaux : recrutement de personnels précaires sur projet, quête de financements par

partenariat avec le privé, etc...

L'enjeu est de taille car le conseil de réseau se verrait attribuer des responsabilités sur les questions pédagogiques et la gestion des crédits d'Etat transférés vers les réseaux.

### Une caporalisation des écoles :

Les équipes enseignantes connaîtront la joie d'avoir un chef – et un vrai. Le « super directeur » sera recruté et formé par l'IA, totalement déchargé et bénéficiera des pouvoirs d'un petit proviseur aux ordres de l'IA et des municipalités, avec, en plus, les prérogatives d'un véritable chef d'entreprise : parions que l'embauche de personnels selon les projets et leur notation entreront très vite dans ses fonctions.

Adieu liberté pédagogique et espoirs de décisions collégiales...

**La mise en place des réseaux d'écoles s'inscrit parfaitement dans le processus de retrait de l'Etat et de privatisation rampante du système éducatif : renforcement de la hiérarchie, recentrage sur les savoirs traditionnels, recrutement des personnels sur projet, salaire au mérite, recherche de financement par partenariat avec le privé, etc...**

**Cette inquiétante synergie n'augure rien de bon, ni pour les élèves, ni pour les personnels.**

**Sud Education appelle tous les enseignants à combattre la mise en place de ces « usines à enseigner » que sont les réseaux d'écoles.**

# Résultats des élections professionnelles

## 1<sup>er</sup> degré

**Dans l'Oise**, pas encore d'élu, mais **un résultat très correct pour la 1<sup>ère</sup> liste CAPD présentée par Sud Education : 7,5 % des votes, soit 184 voix. C'est 1 seule voix de moins que le SGEN-CFDT et 18 voix seulement au dessous du SE-UNSA, dernière liste à obtenir un siège avec 202 voix !**

**Au niveau national**, Sud Education obtient 5,49 % (4,86 % en 2002).

## 2<sup>nd</sup> degré

**Sud Education Picardie** (dont Sud Education Oise est membre) **obtient de nouveau 1 siège à la CAPA des profs certifiés**, avec 6,4 % des voix. Sud Education atteint 5,86 % pour les PLP et 6 % pour les agrégés.

**A la CAPN**, 5,4 % des voix vont à Sud, pour l'ensemble du 2<sup>nd</sup> degré. **Notre syndicat obtient 6,55 % pour les certifiés** (5,47 % en 2002) **et 1 élu**, 3,93 % pour les PLP (3,83 % en 2002), 4,86 % pour les agrégés (4,62 % en 2002), 1,85 % en EPS (1,71 % en 2002), 5,08 % pour les CPE (4,65 % en 2002) et 7,98 % pour les Copsy (5,90 % en 2002).

Bien sûr, ces résultats nous ont agréablement surpris, en particulier ceux du 1<sup>er</sup> degré dans l'Oise. Mais nous épargnerons tout de même à celles et ceux qui ont voté Sud les remerciements grandiloquents d'usage, qui pourraient sembler bien prétentieux : en effet, peut-on remercier quelqu'un pour ses idées ?

Cependant, le nombre non négligeable de suffrages sur le nom de Sud nous autorise à penser que ces idées de résistance à l'oppression, d'auto-organisation et de solidarité ne sont pas aussi minoritaires et archaïques que certains voudraient le faire croire...

Alors, tant qu'on y est, pourquoi ne pas transformer ces votes en adhésions ? Il y a tant à faire (et à défaire !...) que tou(te)s les réfractaires au pognon-roi séduit(e)s par l'idée d'un syndicat de lutte sans chefs ni penseurs officiels seront les bienvenu(e)s !



**Rejoignez SUD !**

## Lundi de Pentecôte, suite

Face aux déboires de 2005, cette année le lundi de Pentecôte redevient férié ou presque...

Les élèves n'auront pas cours mais les adultes seront néanmoins redevables d'une journée de travail sous forme de réunions. **Solidarité oblige!**

Ce jour sera décidé au cas par cas dans chaque école (via le conseil d'école) ou dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré (via les conseils d'administration). Si aucun compromis n'est trouvé, les autorités (chef d'établissement, IEN voire Inspecteur d'académie) mettront tout le monde d'accord!

Alors se réunir une à deux fois le mercredi après midi, le samedi matin ou le soir après le travail, à nous de choisir...

Difficile dans ces conditions cette année de réaffirmer notre **désaccord collectivement**. Les mauvaises langues diront que le gouvernement ne l'a fait que pour ça.

Pour réagir tous ensemble à l'allongement du temps de travail, la fédération nationale des syndicats **SUD-EDUCATION** appelle à la

**grève le mardi 6 juin 2006,**

lendemain du lundi de Pentecôte et invite tous les syndicats à se joindre à elle.

Se mobiliser est un devoir, un préavis de grève sera donc déposé le mardi 6 juin pour couvrir tous les personnels en lutte ce jour-là.

TRAVAILLEZ PLUS  
GAGNEZ MOINS



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle: .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone: .....

Email : .....

## Situation professionnelle:

Branche: (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> degré, sup, IATOS...) .....

Corps: (CES, CEC, Instit, PE, Contractuel, MA, Vacataire, Certifié, PEGC, OP, SASU,...) .....

Fonction: (ZIL, Brigade, AIS, DMA, TZR,...) .....

Type d'établissement : (école, collège, lycée, université...) .....

Commune: .....

Montant de la cotisation : .....

Mode de paiement : (1, 2 ou 3 chèques) .....

(les chèques seront débités le 5 du mois indiqué au dos du chèque entre octobre et avril)

chèques à l'ordre de SUD Education Oise, adressés à :

SUD Education Oise  
c/o Marc Thiébaud,  
2 rue Verdi  
60000 Beauvais

A.....  
le .....  
Signature :



## Barème des cotisations 2005-2006

Salaires net mensuel*	Cotisation annuelle	Salaires net mensuel*	Cotisation annuelle
- de 610	5 €	+ de 1753	154 €
+ de 610	15 €	+ de 1829	165 €
+ de 838	46 €	+ de 1906	175 €
+ de 915	53 €	+ de 1982	188 €
+ de 991	61 €	+ de 2058	200 €
+ de 1067	69 €	+ de 2134	212 €
+ de 1143	76 €	+ de 2211	224 €
+ de 1220	85 €	+ de 2287	238 €
+ de 1296	95 €	+ de 2363	252 €
+ de 1372	104 €	+ de 2439	265 €
+ de 1448	113 €	+ de 2592	296 €
+ de 1524	122 €	+ de 2744	326 €
+ de 1601	133 €	+ de 2897	357 €
+ de 1677	143 €	+ de 3049	387 €

\* salaire net mensuel : salaire net annuel (déclaration d'impôt) divisé par 12.

Union  
syndicale **G10**  
**Solidaires**

**Manifestation départementale,**

à l'appel du Réseau Education Sans  
Frontière, le

**1er février 2006.**

Rendez-vous à 15 heures devant la Pré-  
fecture de Beauvais.

Ce rassemblement national décentralisé dans chaque ville de France a pour but d'alerter l'opinion publique du danger que représente la récente circulaire SARKOZY qui constitue une **menace d'expulsion des élèves étrangers** (et de leurs parents) à la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire après le 30 juin 2006...

**Louis Jouin vient de nous quitter** subitement à l'âge de 77 ans. Son nom restera lié à ses multiples activités.

Membre de « l'Ecole Moderne », il pratiqua activement la pédagogie Freinet à l'école de Fresnoy la Rivière, puis à Fitz-James.

Grand militant, secrétaire général de la section de l'Oise du SNI-PEGC dans les années 70, il fut également responsable de la FEN-Oise, délégué élu à la CAPD des instituteurs et militant de l'Ecole Emancipée, puis d'Emancipation. On le retrouve à l'origine de la création de notre syndicat Sud Education dans l'Oise en 2000. IL avait d'ailleurs été heureux d'apprendre la présentation d'une liste Sud aux élections CAPD de 2005.

Elu au comité de section MGEN, il s'investit par ailleurs comme DDEN dans le Compiégnois.

Cultivé, grand voyageur indépendant, d'un abord parfois bourru, intransigeant sur la laïcité, il a été incinéré dans la plus stricte intimité.

**Nous saluons sa mémoire.**